

Thème: Le Sport comme outil d'intervention sociale et éducative

Date et lieu : le 8 novembre 2022 au collège La Nacelle



Présents:

Jean Jourdan, ancien enseignant et chercheur associé à l'université Paris Sud

Dominique Charrier, maître de conférence à l'université Paris-Saclay

Myriam Ouafki, Chef de projet cité éducative ville

Adrien Strub, chargé de mission cité éducative EN

Michel Nouaille, 1er maire-adjoint à la réussite scolaire et éducative, à l'enfance et la petite enfance

Reynald Jourdan, 5eme maire-adjoint aux activités physiques et sportives

Cendrine Berthier, Directrice des sports

Association UFOLEP (projet Bougeothèque)

Philippe Kazango, Association Zodiak (projet « champion-nes au cœur du quartier ») et éducateur sportif ville

Laurent, éducateur sportif ville

Nicolas Vaudeleau, professeur d'EPS au collège Sédar Senghor (projet « Handball interquartier »)

Sylvaine Duboz, association Espoir

Marcel, ASCE boxe

Walid Boukoubaa, Passerelle Jeunes actifs (Corbeil Warrior Challenges) et directeur maison quartier (Savoir rouler à vélo)

Excusés :

Abdoulaye Timera, ASSOCIATION SPORTIVE DE CORBEIL ESSONNES SECTION BASKET (Tremplin Basket)

Bruno Chamont, Association sportive Tennis de Table

Florent Chouvy, Association Fête le mur (Tennis)

Micheline Vermelin, Association Mieux être (projet yoga à la récré)

Malo Tafforeau, professeur d'EPS au collège Sédar Senghor (projet 100%nageur)

Introduction MO-EP : Cette première séance autour de l'axe 4 "bien dans son corps bien dans

sa tête“ se focalise ce jour sur le sport comme outil dans une visée éducative qui concerne différentes institutions et différents métiers. Ainsi nous avons souhaité réunir les professeurs de d’EPS en collège ou lycée, les éducateurs sportifs de la ville, les salariés et bénévoles des associations sportives de la ville. La cité éducative souhaite encourager une volonté partagée de s’appuyer sur toutes les ressources et les multiples interlocuteurs en matière de sport dans l’optique de repérer les manques, tisser des liens, réfléchir ensemble à ce sujet pour le bien-être des enfants et des jeunes. Malgré l’absence de nombre d’entre eux nous démarrons les discussions avec deux invités, Jean Jourdan et Dominique Charrier, qui ont accepté d’échanger avec nous à ce sujet.

Intervention : Quelques points de repères et questions à partager sur le sport et l’art comme outil d’intervention sociale » ? Jean Jourdan et Dominique Charrier, extrait du propos :

- L’instrumentalisation du sport est un vieux débat. Il a par exemple été utilisé comme un outil de préparation de la jeunesse à la revanche militaire après la guerre de 1870 ou pour intervenir au service des objectifs de la politique de la Ville dans les quartiers populaires dès les années 1980.

Puis le sport est devenu surtout un outil dans les politiques de santé / bien-être, d’insertion professionnelle, de développement économique, de lien social, d’attractivité des territoires...

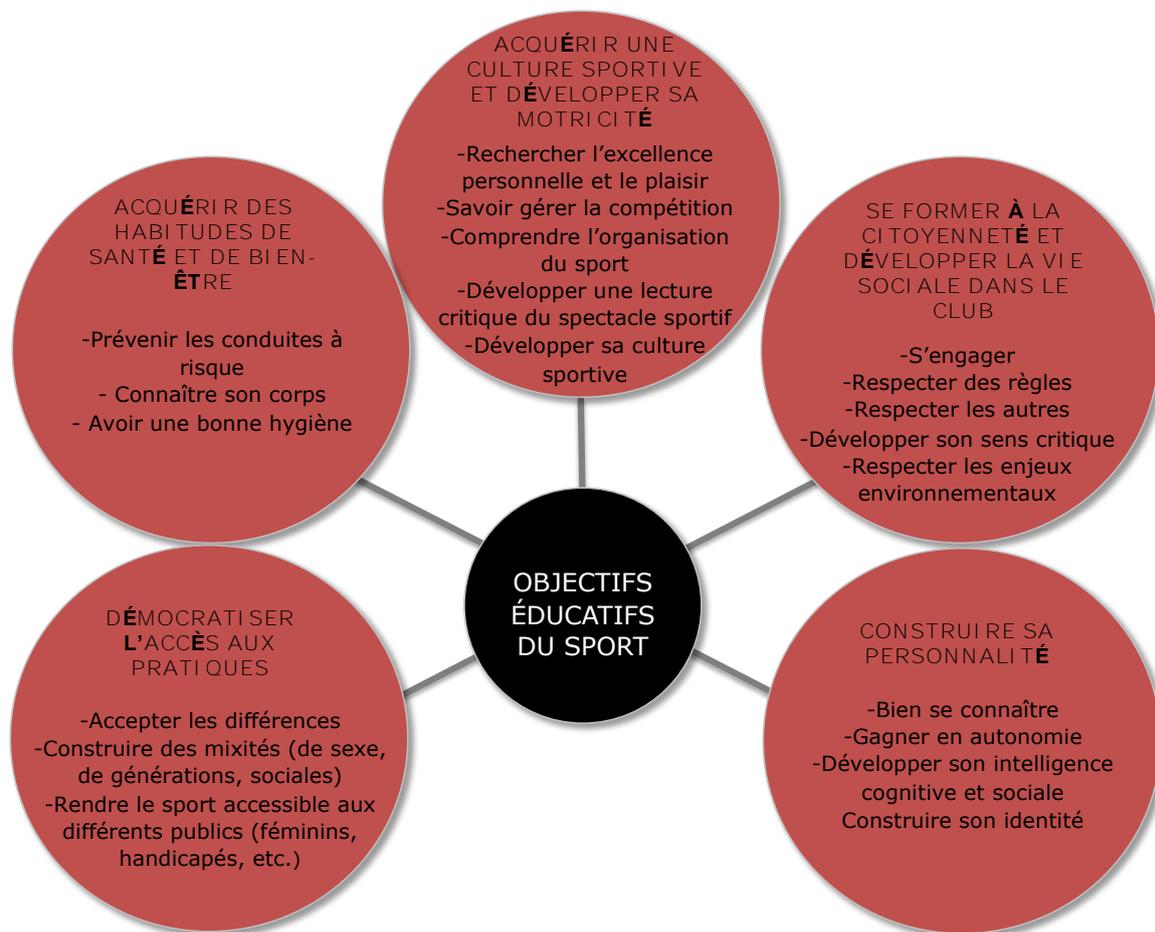
Le sport est aussi un levier éducatif au nom des valeurs qu’il est censé porter : respect de l’autre, sens de l’effort, dépassement, hygiène de vie... mais a contrario il est aussi parfois le lieu de tricherie, de violence, de dopage, d’accident, de spéculation financière...

- Ainsi pour que le sport soit éducatif il doit se pratiquer dans certaines conditions

La construction d’un projet éducatif se définit à partir de plusieurs choix :

- des publics visés
- des objectifs
- des moyens engagés
- des pratiques et des modalités de pratiques
- des formes pédagogiques et compétitives

Les objectifs éducatifs du sport sont variés comme le montre ce schéma issu d’un article faisant suite à une recherche-action avec le conseil départemental de Seine-Saint-Denis



Extrait de (article joint en PJ au CR) :

Charrier D, Jourdan J. (2015). Le sport comme levier éducatif dans les territoires urbains en difficultés. Sport(s) et social. Informations sociales, n°187, jan.-fév. 2015. →Disponible en PJ

- Les travaux de Jean Jourdan et Dominique Charrier ont permis plusieurs analyses, sur :
 - la multiplicité des partenariats qui impacte sur la nature du projet
 - la co-construction d'une définition de ce qu'est "l'éducation par le sport"
 - la nuance nécessaire à faire entre effets attendus et effets observés : remobilisation/développement personnel, amélioration du lien social, apaisement du climat social, capacité économique, etc.
 - la prise en compte des effets imprévus et parfois contre-productifs

Ils invitent à réfléchir collectivement aux nombreuses conditions de la réussite, par exemple :

- la qualité encadrement
- le degré d'autonomie des pratiquants
- la gestion de l'après projet
- la mixité ou l'entre soi (parfois intéressant et nécessaire)...

Ils nous expliquent ensuite que leur récente recherche sur "l'impact social des grands événement sportifs internationaux (GESI)" peut aussi être mobilisée pour comprendre les enjeux du sport au niveau local. Elle a permis de définir le périmètre de l'impact social en regroupant la multiplicité des effets attendus/observés selon qu'ils relèvent de

- le développement de la cohésion sociale
- la (re)structuration des organisations
- la valorisation des territoires
- la création de passerelles (art et sport par exemple)
- le développement des pratiques sportives
- la capacitation

- Comprendre le choc des cultures professionnelles

Les intervenants rappellent ensuite que les projets locaux mobilisent un certain nombre d'acteurs de "l'éducation par le sport" qui sont issus de cultures professionnelles différentes. Pour qu'ils puissent travailler ensemble, il faut connaître et comprendre ce "choc des culture professionnelles" : différence de conceptions du sport, des méthodes, des objectifs etc.

"Qui sont les éducateurs? Tous éducateurs mais des métiers différents"

- L'enseignement scolaire : *les professeurs*
 - d'EPS (second degré),
 - les professeurs des écoles (premier degré). Quelquefois secondés par des éducateurs sportifs des collectivités locales ou des clubs...
- L'initiation et l'entraînement : *les entraîneurs ou éducateurs sportifs*
 - quelquefois appelés professeur (ex judo, danse...), maître d'arme, préparateur sportif, coach...
 - de différents niveaux dans les clubs, les entreprises, les écoles municipales...
- L'animation et le loisir éducatif : *les animateurs professionnels*
 - Techniciens
 - généralistes
- L'éducation spécialisée : *les éducateurs spécialisés, enseignants spécialisés ou animateurs spécialisés*
 - L'intervention auprès de publics particuliers (handicap, vieillesse, famille...)
 - L'intervention sur des territoires ou espaces particuliers (prisons, zones urbaines sensibles, coopération internationale)

Formel 2 Schéma extrait du diaporama de Jean Jourdan et Dominique Charrier

Pour aller vers une alliance éducative parents, enseignants, entraîneurs, éducateurs, animateurs, élus, jeunes. Il faut comprendre les concurrences possibles (financements, inscriptions, créneaux d'occupation des espaces...) et les valeurs (entre acteurs pour créer cette synergie qui est un des objectifs porté par la cité éducative et les rencontres qu'elle propose ou qu'on peut lui demander d'organiser.

Pour aller plus loin voir : Charrier D, Jourdan J. (1999). Insertion par le sport : le choc des cultures. Revue Européenne de management du sport « Sport, Europe, Stratégies ». Presses

Echanges avec les participants

La discussion a permis de soulever les points de vue suivants :

Dans le sport, on ne sait pas ce que font les différents niveaux de collectivité territoriale, entre l'agglomération, le département, la région... On déplore une certaine opacité de fonctionnement et d'objectifs.

A Corbeil, on est passé du sport performance au sport pour l'éducation. Mais l'un ne va pas sans l'autre.

Actuellement Corbeil-Essonnes subit 25 années de sport de masse sans évolution des équipements. Il y a nécessité à anoblir le sport et dépasser cette logique du sport occupationnel dénué de vision à long terme.

La direction des sports est passé d'une équipe de 15 éducateurs à 5, les efforts fournis pour travailler avec les associations sont tout de même confrontés à la multiplicité et à l'éclatement des différentes associations sportives sur les différents quartiers.

La mise en partenariat est nécessaire mais suscite beaucoup d'implication personnelle, doit être encouragée politiquement et techniquement, afin de construire la base d'une nouvelle politique sportive municipale. D'autant que la population a beaucoup évolué : les infrastructures sont manquantes, rien de nouveau entre 35000 et 55000 habitants.

Effet pervers des divers appels à projets : cela incite les structures à s'adapter aux appels même si ce n'est pas leurs axes prioritaires. Mais c'est tout l'intérêt des commissions et des échanges avec la cité éducative de communiquer ces difficultés dans le cadre de l'APP cité éducative, même si cela ne règle pas le fonctionnement par appel à projet de manière générale. L'APP cité éducative est construit de manière cependant plus localisée donc plus à même de répondre aux ressources, attentes et besoins locaux. Rappelons que la cité éducative n'est pas seulement un dispositif d'appel à projet mais une démarche, une dynamique aussi conçue dans l'optique de réfléchir ensemble.

Volonté d'essayer de dépasser si nécessaire le cadre de réflexion à d'autres quartiers que ceux de la politique de la ville : la Cité éducative est en effet en mesure d'élargir les échanges avec tous les acteurs si tant est que le public est majoritairement issu des quartiers prioritaires. Par exemple, rien n'empêche à une structure du centre ville d'être soutenue et surtout de contribuer aux échanges puisqu'elle y accueille un public 0-25 non exclusivement issu du centre ville.

Une question a été posée par rapport aux divers niveaux politiques, la réponse a permis de faire la distinction entre les trois niveaux suivants :

-La cité éducative : dynamique de travail qui veut dépasser les frontières des institutions et des métiers pour réunir les acteurs éducatifs et sociaux des 0-25 ans des quartiers prioritaires, possible grâce à une labellisation par l'état et des moyens alloués à son fonctionnement et aux soutiens d'initiatives locales répondant aux axes prioritaires définis au plus près des réalités de terrain grâce à une subvention en année scolaire ([plus de détail sur le site de la cité éducative](#) :

<https://citeeducative-corbeil-essonne.fr/les-acteurs/> ;

-La politique de la ville (POV) : politique publique de compensation pour les quartiers prioritaires (socioéconomiquement défavorisés), la POV est du ressort M.Klein, Ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires chargé de la Ville et du Logement, qui s'appuie pour ce faire sur des instances nationales telles que l'ANCT et les CIV annuels, et en local, sur les Préfets délégués pour l'égalité des chances (Alexandre Naghi concernant les QPV de Corbeil-Essonnes). Les communes et EPCI sont les principaux partenaires de l'Etat pour la POV (à noter : Esther Giband interlocutrice Grand Paris Sud, Nassim Safa interlocuteur ville, Oumar Dramé maire adjoint à la Politique de la ville). Chacun veille au bon déroulement de l'Appel à Projet de la Politique de la ville chaque année civile et le financement de micro-projets ([plus d'info sur le site de Grand Paris Sud : https://sudestavenir.fr/notre-territoire/competences/solidarite-et-culture/politique-de-la-ville/](https://sudestavenir.fr/notre-territoire/competences/solidarite-et-culture/politique-de-la-ville/));

-La politique de l'équipe municipale : propre à l'ensemble des quartiers de Corbeil-Essonnes, porté par les élus et déclinée par les agents du territoire ([plus d'infos sur le site de la ville: https://www.corbeil-essonne.fr/publications/](https://www.corbeil-essonne.fr/publications/))

Sur le sujet des concurrences ou complémentarités avec d'autres structures, s'ajoutent les différences entre les professionnels et les bénévoles qui ont le sentiment de perdre en légitimité symbolique.

Au sujet de la mixité, l'entre soi est certes parfois nécessaire mais il faut faire attention aux connotations des activités.

La cité éducative permet de réfléchir à valoriser le sport tout en garantissant la correspondance à ses 4 axes prioritaires, valoriser les acteurs, les jeunes, les talents; et à créer de nouvelles habitudes partenariales si souhaitées. La multiplication des clubs peut être un frein à la rencontre des différents quartiers, des événements ou parcours communs peuvent favoriser ces rencontres.

Conclusion : le bien-être est un enjeu primordial qui traverse l'ensemble des axes de manière plus ou moins directe. Ici, l'accent est surtout mis pour encourager les actions et pratiques professionnelles qui permettront aux enfants et jeunes de s'épanouir, physiquement, psychologiquement, socialement. Ainsi, nous soutenons des actions physiques et sportives comme ceux de la liste 2022-2023 :

ASS SPORTIVE TENNIS DE TABLE	Tennis Midi Ping et Clubs Tennis de table
ASSOCIATION FÊTE LE MUR (TENNIS CE)	Fête le mur tennis
ASSOCIATION PASERELLE JEUNES ACTIFS	Corbeil warriors challenges
ZODIAC	Championnes au cœur du quartier
ASSOCIATION SPORTIVE DE CORBEIL ESSONNES SECTION BASKET	Tremplin basket
COMMUNE DE CORBEIL-ESSONNES-MDQ centre-ville	Savoir rouler à vélo
COLLEGES – 5è Sédar Senghor et la Nacelle	100% nageur
COLLEGE LA NACELLE	En route vers les jeux (olympiques)
COLLEGE LA NACELLE	Roulons Vers la scandibérique
COLLÈGE LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR	Segpas prennent les voiles
COLLÈGE LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR	Handball Interquartier

Merci à tous les participants.

A tous les interlocuteurs intéressés par la démarche de la cité éducative, nous nous retrouverons à la prochaine séance !

Il vous sera cette fois proposé de présenter les actions ci-dessus (avis aux porteurs concernés), de réfléchir au format d'échanges plus régulier (par quartier ou par discipline ?) et pour commencer à penser les besoins du public « cité éducative » auquel nous pourrions tenter de proposer des solutions...

